



UN CONSEIL DE COOPÉ TRÈS ORDINAIRE

Jean-Claude COLSON et le module «Genèse de la coopé»

Nous sommes en octobre 1978. je travaille avec 27 enfants C.M.1-C.M.2 : 12 filles et 15 garçons. Les ayant pris au C.E.2-C.M.1, c'est leur seconde année avec moi (excepté 5 nouveaux). Une quinzaine sont à la Mareschale depuis le C.P., les autres ont été intégrés au C.E.1, au C.E.2, au C.M.1, enfants, pour la plupart, en échec scolaire dans d'autres écoles.

Le conseil est bihebdomadaire, inscrit à l'emploi du temps comme le moment math ou le moment éducation physique, le mardi de 15 h 30 à 16 h 10 et le vendredi de 16 h 15 à 16 h 50. Le lundi matin, comme le jeudi matin, on démarre en travail individualisé (correspondance, textes, fiches...), en moments collectifs (math, français...) ou en ateliers (peinture, argile...) à partir du plan de travail individuel et collectif. Les conseils du mardi après-midi et du vendredi après-midi sont là pour réguler, analyser, relancer, dépasser les conflits, bref, le conseil c'est le cerveau, l'œil, le cœur du groupe.

Dès le début de cette seconde année, j'ai enregistré les conseils. J'en ai donc ainsi une trentaine. Pourquoi avoir choisi ce conseil du 3 octobre ? Mon objectif étant de décrire et d'analyser ce qui fait qu'un conseil «marche bien», j'ai choisi celui-ci qui m'a paru «ordinaire».

J'ai présenté le script de ce conseil à Caen, au module «Genèse de la coopé». Vous trouverez successivement en caractères plus petits les interventions de Michel Cottereau, René Laffitte, Maurice Marteau, Jean-Louis Maudrin, Fernand Oury et Catherine Pochet. Mes interventions ou mes notes sont signées J.-C.C.

1. L'ORDRE DU JOUR. — Le matin, au tableau, je rappelle aux gosses qu'il y a conseil à 15 h 30. J'écris : «Ordre du jour» et dans la journée les enfants écrivent les questions qu'ils veulent voir traitées par le conseil.

Ce jour-là, trois questions :

- l'atelier de peinture, question posée par Cathy et Michèle ;
- la bibliothèque, question posée par Anne-Lise ;
- l'emploi du temps, présenté par René.

— Tu en as de la veine de n'avoir que trois questions ! Le hasard ? ou un hasard aidé ?

— Et quand il y en a plein, comment tu fais ?

J.-C.C. — *Ce jour-là, il n'y avait que trois questions. Mais effectivement, il y en a souvent bien plus !*

On prend alors cinq minutes, pour mettre de l'ordre d'abord (grouper tout ce qui se rapporte aux responsabilités, par exemple, ou aux conflits personnels) et distinguer ce qui est urgent de ce qui ne l'est pas. Une question qui doit être portée demain au conseil coopératif de l'école par exemple est plus urgente que le problème du football. Donc, d'une façon informelle, avant que le conseil ne commence véritablement, on met de l'ordre, on trie, on classe, on organise l'ordre du jour. Par ailleurs le conseil ne dure qu'une demi-heure ; là, je le fais un peu exprès lorsque je coince le conseil entre la récréation et l'éducation physique et plein air auxquels les gosses tiennent tant, le mardi, et entre l'éducation physique et la sortie de 17 h le vendredi. J'ai constaté qu'un conseil qui dépasse la demi-heure avec 25 ou 30 enfants se termine dans le bruit, la fatigue, l'excitation. Il reste des points à traiter ? Eh bien on les reporte au conseil suivant.

— Est-ce qu'il y a une différence avec la façon de procéder de Catherine ?

J.-C.C. — Dans «*Qui c'est l'conseil ?*», il me semble que Catherine laisse courir un peu plus le conseil dans le temps puisqu'elle a des conseils qui durent trois quarts d'heure et plus...

— Cet ordre du jour préparé peut être une technique de manipulation, sachant que c'est pratiquement toi qui décides des urgences...

— Ça dépend... je ne pense pas que ça puisse être une technique généralisable et rigide. Dans ma classe, si on avait fait ça avant certains conseils, on aurait risqué de déstructurer le conseil lui-même... et les petits auraient dormi...

J.-C.C. — Evidemment, un conseil de 12 à 15 participants de 6 à 12 ans ce n'est pas tout à fait comme un conseil de 30 gosses de 9 à 12 ans...

— Mais cette mise en forme de l'ordre du jour, ça va vite... Cinq minutes suffisent ! C'est arrivé en début d'année, il y avait 11 ou 12 sujets à traiter, on ne pouvait pas y passer l'après-midi !

— Dans un de mes conseils par exemple il y a eu — je lis mon cahier de conseils — 6 critiques, 5 félicitations-remerciements, une règle de vie adoptée, 3 décisions et une décision d'achat !

— Chaque organisation répond à un besoin précis ; tout ce qui est généralisable est stupide ; quand la machine est bien rôdée, on peut traiter dix questions en peu de temps ! L'ordre du jour c'est pour se protéger d'un conseil de deux heures impossible, même chez les adultes... lutter contre la prolifération, le déferlement de novembre, etc. Un temps, à Nanterre, on donnait la parole d'abord aux responsables ; ça éliminait d'entrée des tas de critiques ; mais parfois c'est le contraire qui convient...

— Il y a aussi la question qu'on pose qui induit et influence ; parfois on commençait par : «*Qui a des critiques à faire ?*» et on débouchait sur des critiques individuelles, puis on commençait aussi parfois par : «*Qui pense que quelque chose ne va pas ?*» et on débouchait sur des problèmes d'organisation...

— Chaque année, chez moi, c'est pratiquement un redémarrage ; on fait donc des conseils réguliers et très rapprochés ; il y a des conseils d'organisation, des conseils de bilans, des conseils extraordinaires. Au bout d'un moment les gosses disent : «*Ça prend beaucoup de temps*» ; alors on essaie de trouver un autre système : éloigner les conseils par exemple. J'introduis alors le cahier où les gamins notent les petits problèmes du genre : «*Untel, il m'a fait ceci...*» Et quand arrive le conseil on n'en parle plus parce que l'histoire est terminée...

2. ROLES ET STATUTS. — Ce jour-là, Laurence est présidente, René est vice-président, Anne-Lise est secrétaire et Jean-Jacques tient le micro balladeur (10 m de fil à partir du magnétophone).

— Comment sont-ils désignés ?

J.-C.C. — *J'ai un tableau à deux entrées et avant le conseil je propose la présidence à Laurence, le secrétariat à Anne-Lise, etc. Je dis «je propose» parce qu'un gosse peut refuser. Quelques-uns ont toujours refusé d'être président(e), d'autres refusent le secrétariat. Mais j'insiste toujours un peu les fois suivantes ; après plusieurs refus il arrive que le gosse accepte, sur mon insistance, se risque et finit par réussir avec mon soutien. je pense que c'est très important que tous, toutes, apprennent à présider le conseil. Mais je tiens aussi à dire que lors des premiers conseils j'ai assuré tous ces rôles ; le premier conseil j'étais même tout à la fois : président, secrétaire... Puis un jour, j'ai proposé à un gosse capable, selon moi, de s'affirmer face au groupe, de prendre la présidence et moi, je continuais un certain temps à tenir les autres rôles.*

— C'est très important ce que dit Jean-Claude ici. Jean-Claude a une stratégie de formation quand il fait passer tout le monde, qui le veut bien, à ces différents rôles. Mais je dis que n'importe qui ne peut pas, d'emblée, être président... C'est même parfois dangereux pour le gosse. Quand tu proposes la présidence à Laurence, c'est à n'importe qui ?

J.-C.C. — *Je propose la présidence à Laurence parce qu'au début d'année j'avais pris comme stratégie de donner la*

présidence aux C.M.2. Les C.M.1, ils arrivaient, je les connaissais mal et ils avaient besoin d'une certaine formation, ils avaient besoin de voir comment ça se goupille. Ensuite je ne choisis pas tous les C.M.2 ! Laurence, c'était une fille vraiment à l'aise vis-à-vis des garçons, vis-à-vis des filles, pas forcément leader mais bien dans sa peau. Elle me semblait capable de donner aux autres une image du rôle par un savoir-faire imité du mien évidemment. On va pas chercher au départ à se casser la gueule pour le plaisir de voir comment ça fait un conseil qui dérape... Dès le départ on met sa ceinture de sécurité. On introduit aussi des rites : «Je déclare le conseil ouvert», c'est pas grand chose apparemment, mais ça signifie : «Faites silence», puis : «C'est moi qui donne la parole» ; «Pendant une demi-heure, ce n'est plus Jean-Claude qui conduit la voiture, c'est moi !» C'est pas rien !

Plus tard, un C.M.1, lorsqu'il s'aperceva que ça marche, que cette petite phrase : «Je déclare le conseil ouvert» fait que tout le monde se tait et que sa petite taille, son âge (le plus jeune de la classe), son niveau d'orthographe... ça ne compte pas ! Les C.M.1 au début pouvaient être secrétaires, vice-présidents, etc. Ce sont des rôles plus faciles...

— ... Et même, on ne met pas secrétaire celui qui ne sait pas écrire... Il y a encore là un critère de compétence ! Le «je propose» est important dans la mesure où c'est toi qui détermine qui peut être président...

— Et pas selon sa fantaisie, j'imagine. Il y a un critère de compétence mais il peut y avoir aussi une question de stratégie. A Nanterre, Robert, à une séance, avait eu son compte. Critiqué, rejeté par tous. La bête noire du groupe. A la séance suivante, j'annonce : «Président : Robert.» Personne ne bronche. Ça suffit pour que le gars se récupère. Bousillé en tant qu'emmerdeur numéro un, il n'est pas mort en tant que président.

3. LE CONSEIL (transcription d'un enregistrement au magnéto) :

Laurence, la présidente. — Je déclare le conseil ouvert ! Michèle, tu as la parole pour la première question.

Michèle. — Je veux dire que Corinne et Yolaine, elles font peinture sans arrêt, surtout Yolaine, et puis elles mélangent les peintures sans s'adresser aux responsables : elles prennent du blanc, du noir, elles font du gris, elles mélangent puis ça sèche et c'est du gaspillage...

J.-C.C. *Savoir que l'an dernier, nous avons défini le rôle des responsables de l'atelier peinture : le lundi matin, préparer des peintures, remuer les autres en ajoutant de l'eau ou de la peinture. Le vendredi soir, nettoyer les pinceaux et les pots vides. Puis à la rentrée de la deuxième année j'avais annoncé que deux ateliers seraient désormais ouverts en permanence, y compris pendant les moments collectifs de math et de français : l'atelier de peinture et l'atelier d'imprimerie.*

«Elles font peinture sans arrêt»... première amorce d'une remise en cause de ma règle de vie. Plus tard, d'autres seront mis en cause : Anne-Lise, Michèle elle-même... L'argument : elles fuient les «moments» de français et de math. Trois mois plus tard une énorme majorité de la classe, sans opposition, modifiera ma règle qui deviendra : «L'atelier peinture est ouvert en permanence excepté pendant les moments de math et de français.»

Corinne. — Moi je ne fais pas de mélange, c'est Yolaine qui mélange sans arrêt...

Yolaine. — Cathy (responsable avec Michèle de l'atelier), quand elle prépare des peintures, ou c'est de la pâtée ou c'est trop liquide ; alors il faut qu'on rajoute de l'eau ou de la peinture quand c'est trop liquide...

Corinne. — Quand c'est de la pâtée on le dit et elle nous répond : «Allez vous-mêmes mettre de l'eau» et puis après elle se plaint qu'on prépare nous-mêmes les peintures !



Franck. — Comme pour d'autres activités, on devrait faire un tableau et marquer ceux qui vont à la peinture ; on verrait alors ceux qui en font trop.

Richard. — Jean-Claude pourrait mettre un papier où il y aurait les consignes comme «ne pas mettre trop d'eau» ou bien «qui doit préparer la peinture?», les responsables de l'atelier ou ceux qui peignent?...

Thomas. — ... Et un tableau pour savoir qui va souvent ou pas à la peinture...

Nicolas. — Oui mais faut pas faire comme Anne l'an dernier qui s'amusait à remplir le tableau alors que par exemple moi, j'allais jamais peindre et j'avais plein de croix !

— Franck induit là le deuxième aspect contenu dans l'intervention de Michèle : «Elles font peinture sans arrêt» (sous-entendu, c'est mal).

Richard, l'intervenant suivant, l'ignore et revient aux mélanges de peintures... Mais Thomas revient à la charge. Nicolas rajoute un truc de plus : «Comment on remplira le tableau...»

Apparemment Laurence, la présidente, et Jean-Claude, laissent s'opérer ces «mélanges» entre deux sujets...

Laurence (devant l'absence de mains levées). — Plus personne ne veut la parole ?

Jean-Claude (le maître). — Après ce débat sur la peinture je voudrais savoir ce que la secrétaire va écrire... Il n'y a ni conclusion ni décision...

Anne-Lise (la secrétaire). — Oui, je me demande bien ce que je vais écrire !

Thomas. — T'as qu'à écrire qu'on va afficher un papier avec les consignes et les règles de fonctionnement de l'atelier.

Jean-Claude (le maître). — Qui c'est «on» ?

- Fortes interventions du maître :
- Est-ce qu'on décide quelque chose ?

— Qui va faire le tableau ?

— Qui a décidé ? Thomas tout seul ?

Thomas. — Ben toi !

Lionel. — Tu écris que c'est le responsable de l'atelier qui prépare les peintures et les mélanges...

Laurence (la présidente). — Et tu fais aussi le planning de ceux qui font peinture...

J.-C.C. — *Le travail d'exécution me tombe dessus. J'aurais pu insister pour que quelqu'un d'autre le fasse mais ne demandons pas tout à la fois. ce qui me paraît important ici c'est le passage de la règle de vie orale, définie l'année précédente, à la règle écrite.*

Laurence (la présidente). — Bon, passons à la deuxième question : la bibliothèque. Anne-Lise, tu as la parole.

Anne-Lise. — Je voudrais dire que certains prennent des livres et les replacent n'importe comment sans les ranger ; alors je suis sans arrêt en train de mettre la bibliothèque en ordre ; par exemple j'ai vu Richard poser son livre sans le ranger...

Richard. — Moi ?!...

Jean-Jacques. — Je pense que ceux qui sont responsables des bibliothèques devraient aussi ranger plus souvent parce qu'on y trouve souvent la pagaille...

J.-C.C. — *Il y a trois bibliothèques : B.T.J., romans et B.T. et donc trois responsables.*

Laurence. — Moi je voudrais demander à Jean-Claude pourquoi on doit faire un compte rendu oral des livres qu'on lit devant la classe ?

— Re-belote. Là, c'est la présidente qui ramène un autre problème non contenu (?) dans l'intervention d'Anne-Lise. Peut-être n'avaient-ils pas osé le demander directement ? Mais là, semble-t-il, ça touche Jean-Claude qui répond du tac au tac. Intervention sans équivoque et très forte du type : « Qui c'est on ? »

Jean-Claude (le maître). — Bon, je vais te répondre tout de suite : d'abord j'aime vérifier si vous allez jusqu'au bout de votre roman parce que certains papillonnent un peu ; ils prennent des livres, les ouvrent, les referment et les replacent. Ils n'entrent pas dans un livre vraiment. L'obligation du compte rendu devant le groupe vous incite, me semble-t-il, à lire plus souvent et à aller jusqu'au bout d'un roman. Ensuite je ne connais pas tous les livres de la bibliothèque et ça m'intéresse qu'on en parle ensemble ; entendre parler d'un livre ça incite à le lire ; la preuve est faite depuis que vous faites des comptes rendus que certains livres ont un franc succès ; puis on entend parler du même livre d'une façon différente. Djamel a présenté le « Lac Ontario » d'une façon différente de Florence ; ils n'y ont pas vu la même chose...

Olivier. — Ce n'est pas au responsable de ranger, c'est à ceux qui posent les livres.

J.-C.C. — Sur un même sujet, la bibliothèque par exemple ici, deux questions s'entrecroisent : une sur le fond (la lecture, le compte rendu au groupe), l'autre sur le fonctionnement. Bien souvent je laisse courir les deux questions. Le président de séance aussi...

Thomas. — Florence, elle prend souvent des livres mais elle ne fait jamais de comptes rendus...

Florence. — Parce que je n'ai pas envie de faire le compte rendu et aussi les livres que je prends, ils ne me plaisent pas.

Jean-Claude. — Eh bien, tu pourrais nous dire aussi, en deux ou trois minutes, quel livre ne te plaît pas et pourquoi... Moi, ça m'arrive de commencer un roman et de ne pas accrocher dès le début... Alors j'ai parfois perdu mes 40 F... mais, prudent, j'essaie de m'informer avant d'acheter un livre en lisant quelques critiques. Vous, le livre vous coûte rien mais d'en entendre parler avant de le choisir, on gagne du temps...

Florence. — « La fille du roi » par exemple, il y a trois personnages qui parlent, puis après trois autres... Je m'y perds complètement.

Anne-Lise (responsable de la bibliothèque romans). — Certains aussi oublient de s'effacer sur le tableau des prêts ; alors on croit que le livre est encore sorti...

Jean-Claude. — Je pense que le tableau des prêts est mal situé, il est trop loin de la bibliothèque, il faudra lui trouver une place tout à côté.

Richard. — Demain je ferai un compte rendu...

Anne-Lise. — Il y a aussi des livres nouveaux qui ne sont pas marqués...

Corinne. — Yolaine, elle voulait prendre le n° 15 et sur le tableau ce n'est pas le même livre...

— Oui mais que devient la question d'Anne-Lise ? Anne-Lise en tant que responsable ! Elle rappelle plusieurs fois que c'est la forme, elle, qui l'intéresse ! Jean-Claude lui a répondu non sur une critique du type « ceux qui rangent mal... » mais sur le plan de l'organisation : où situer le tableau.

L'explication sur le fond de Jean-Claude a été admise semble-t-il par Richard. On dirait qu'il a dit : « Je sais pourquoi je ferai un compte rendu. »

Lionel. — Il est presque 4 h 1/4, le conseil devrait être terminé...

J.-C.C. — C'est Lionel, un fana du foot, qui rappelle l'heure.

René (vice-président). — Jean-Jacques doit sortir, il a cinq croix !

Thomas. — Alors Jean-Jacques, qu'est-ce que tu attends ? Tu dois sortir.

Laurence (présidente). — Jean-Jacques, tu sors !...

Corinne. — Jean-Jacques, laisse le micro à un autre et sors !

Laurence (présidente). — Philippe, on ne se lève pas pendant le conseil...

Nicolas. — Jean-Jacques n'est toujours pas sorti...

J.-C.C. — Enfin, Jean-Jacques se sentant désavoué par les copains (ceux ou celles qui sont venus à la rescousse de la présidente) sort du conseil.

Thomas. — Faudrait accélérer parce qu'il y a encore un sujet à traiter...

Laurence (présidente). — Je donne la parole à René pour le dernier sujet.

René. — Je voudrais dire que l'emploi du temps que Jean-Claude nous a donné au début est mal fait...

Laurence (présidente). — Pourquoi ?

René. — Parce que j'ai beau le regarder, je n'y comprends rien.

Florence. — C'est vrai, il y a T.R., E.P.S... j'y comprends rien ; il y a des lettres, des abréviations, et je ne sais pas ce que ça veut dire...

Richard. — je trouve que l'emploi du temps est très bien fait et puis les parents peuvent lire quand ils viennent en classe.

Nicolas. — Les fiches ne sont jamais rangées...

Laurence (présidente). — On n'est pas dans les fiches, on parle de l'emploi du temps !

Lionel (le footballeur). — De toute façon le conseil devrait être fini depuis dix minutes...

Philippe. — Eh bien, Nicolas, t'es responsable des fichiers, alors, tu les ranges...

Olivier. — C'est pas au responsable de ranger les fiches, c'est à tout le monde !

J.-C.C. — Laurence, la présidente, est un peu fatiguée ; d'autres aussi... alors j'interviens.

Jean-Claude (le maître). — Je propose à la présidente de mettre un point final à ce conseil et de reporter au prochain les questions concernant l'emploi du temps et les fichiers.

La présidente. — je déclare le conseil terminé.

4. DISCUSSION

— « Jean-Jacques, tu as cinq croix, tu sors... » D'où ça sort ces cinq croix et ce vice-président ?

J.-C.C. — J'ai lancé le conseil au début de la première année avec 28 gosses C.E.2-C.M.1, j'ai d'abord tenu le rôle de président-secrétaire, etc. Je faisais tout. Puis un gosse a pris la présidence et je me suis effacé, trop vite certainement : le président était débordé : ordre du jour, parole à donner, bruit, gosses qui bougeaient... J'ai donc « assisté » le président en assurant l'ordre public, pour que le conseil marche, pour que la parole soit entendue, respectée... de fait j'éliminais du conseil un gosse ou deux après deux ou trois rappels à l'ordre. Puis j'ai introduit le mot-clé : « gêneur deux fois, gêneur trois fois »... Au bout de cinq fois le gosse était éliminé. Pourquoi un gosse

ne prendrait-il pas aussi ce rôle ? C'est évidemment devenu le vice-président flic. On n'est pas toujours maître de ce qu'on met en place ! Au positif on peut inscrire trente ou quarante conseils très calmes, où le niveau d'écoute est très élevé, où les décisions apparaissent petit à petit...

— Le conseil marche mal ? Deux solutions : ou bien revenir au traditionnel. La question est réglée. Les gosses redemandent un peu plus tard le conseil. Je suis suffisamment désagréable ! Ou bien trouver un nouvel outil. Pas n'importe lequel : pour enfoncer un clou la scie ne sert à rien. L'essentiel c'est d'en avoir plein sa musette, des outils. Pour pouvoir choisir. Ce vice-président par exemple...

— Il m'est arrivé d'assister à un conseil dans la classe d'un autre. Il y avait un gosse président mais un président sans pouvoirs ; c'était atroce. On en restait, sans efficacité, aux « voyons, taisez-vous ! » ou « bon, arrêtez-vous maintenant ! »... Sans aucun effet ! C'est dangereux de donner la présidence à un gosse sans lui donner des moyens pour l'exercer !

— Tu as voulu alléger la tâche du président en donnant un pouvoir de police au vice-président ; ça ne m'enthousiasme pas. D'abord ça ne fonctionne pas... Il faut répéter cinq fois pour que Jean-Jacques sorte...

— Mais si, ça marche ! Jean-Jacques finit par sortir sans que Jean-Claude intervienne ! Il y avait trois questions à l'ordre du jour, à chaque question Jean-Claude, en demandant la parole à la présidente, est intervenu ; dans le cas de l'élimination de Jean-Jacques il laisse justement le président et le vice-président se débrouiller. Et Jean-Jacques sort. Le pouvoir présidentiel en sort renforcé !

J.-C.C. — De toute façon j'étais là, bien là, derrière et prêt à intervenir...

— Je trouve que c'est chouette parce que Jean-Claude a différentes attitudes dans un même conseil ; il y a des choses qu'il lâche momentanément, des choses sur lesquelles il reste absolument ferme devant les enfants ; un moment il s'efface et laisse la loi opérer...

— La présence de l'adulte, la part du maître... ça me paraît très important. J'ai vu fonctionner des instits qui se mettaient complètement en dehors du conseil, qui laissaient le conseil aux enfants ; c'est un danger terrible. J'ai vu se passer des choses dramatiques en conseil : les enfants se mettent à parler à propos d'une petite connerie, innocente au départ, une injure, un truc banal... Tu te dis tranquille : « Ils vont s'engueuler entre eux, c'est pas grave » ; là-dessus arrive un truc extraordinaire, imprévisible et si le gosse qui préside ne voit pas le coup venir !... Il faut là un adulte responsable et capable au besoin d'intervenir...

— La machine conseil peut très bien fonctionner avec un gosse comme président. Ce n'est pas le problème. Je crois indispensable que quelqu'un soit garant de la loi morale « tu ne tueras pas » par exemple. Vaut mieux que ce soit un adulte responsable. Le conseil, pour moi, ce n'est pas un joujou...

— Je me suis fait traiter une fois de « fasciste » parce que j'interviens, parce que j'ose aussi exister, eh bien tant pis, c'est pas demain que je disparaîtrai...

— Je voudrais qu'on revienne aussi sur les statuts et les rôles. Ce qui paraît intéressant, dans ce conseil « ordinaire », c'est qu'on peut y voir diverses attitudes, on y entend diverses interventions, on y observe divers silences de la part de Jean-Claude et qui correspondent à divers statuts, divers rôles, diverses responsabilités, divers pouvoirs qu'il rassemble apparemment sous le même « je ».

On a pu dire que pour qu'un groupe d'enfants, dans l'école, en France, en 1980, accède à la parole et au pouvoir, il fallait qu'un « je » originaire ait la parole (par rapport à tout un tas de choses et de personnages : administration, collègues, syndicats, Ecole Moderne, etc.) et la lui donne (ou la lui laisse prendre). Ce sont les divers aspects de ce « je » qu'on peut repérer (entre autres) dans ce conseil.

— En tant que responsable « légal » (devant les parents), répondant de la sécurité, de la vie des enfants, je aide Laurence la présidente, à clore le conseil, sans prendre sa place. La place de présidente n'est pas sans danger pour certains enfants. Il intervient aussi en tant que responsable technique, coordinateur pédagogique : « On va pas chercher à se casser la gueule pour le plaisir de voir comment ça fait, un conseil qui dérape. » Même silencieux, ce responsable légal de la sécurité, physique et psychologique, reste vigilant quand le groupe met Jean-Jacques dehors. Au besoin il serait intervenu.

— Le responsable pédagogique, responsable du lire-écrire-compter, se fait aussi critiquer : on comprend rien à l'emploi du temps. Mais il répond très nettement à la question : pourquoi faire des comptes rendus ? Son exigence peut difficilement passer pour un caprice.

— Respectant la loi locale, les décisions communes, la coutume, qu'il a contribué à mettre en place, il se tait, demande la parole, rend des comptes.

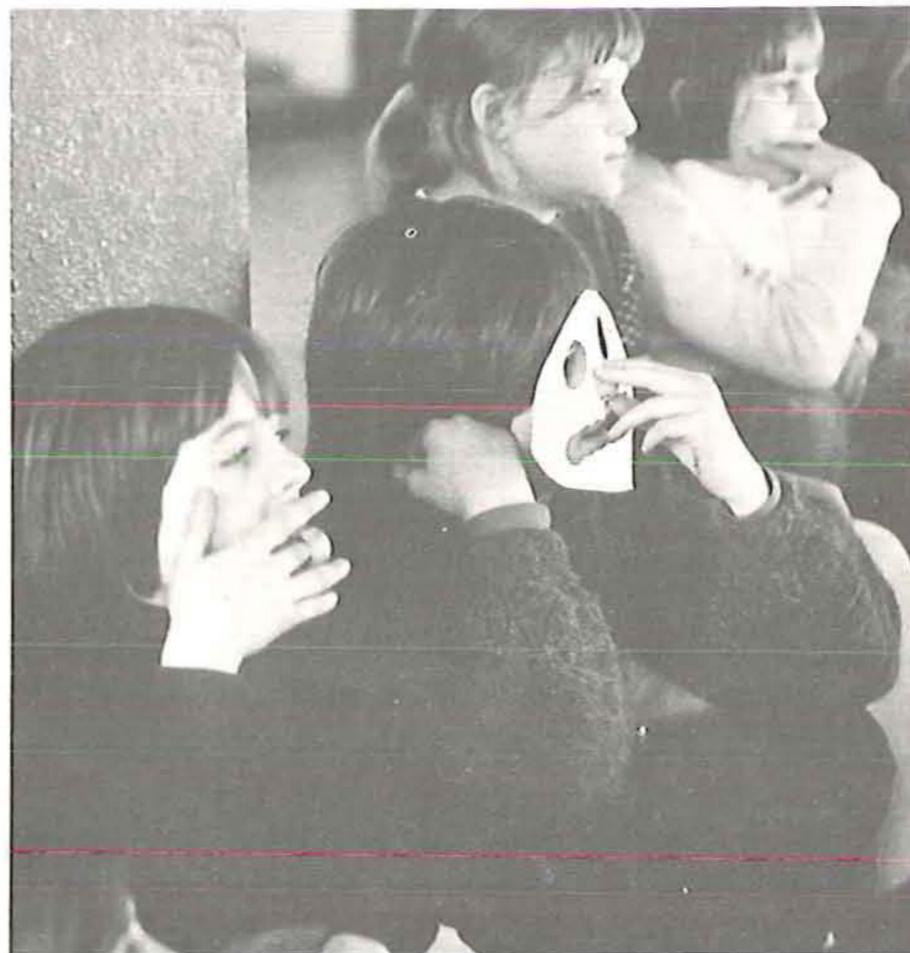
— En tant que responsable technique, coordinateur général, il a le souci de l'efficacité, le souci que ça tourne rond : « On n'a pas pris de décision claire... » ; « Qui c'est « on » ?... » ; « Le tableau est mal placé. Il faudra le placer ailleurs. » ; « Je propose X président, Y secrétaire... ».

— Le groupe lui confie un travail comme à un autre membre du groupe. Et il devra en rendre compte. Evidemment Jean-Claude n'est pas découpé en tranches de saucisson. Tout cela s'interpénètre. Mais c'est peut-être parce que ce groupe ne mélange pas tout que finalement « ça marche ». On pourrait enfin vérifier que ce qui est dit de Jean-Claude est valable pour les autres membres du groupe.

C'est en tant qu'utilisateur, et non en tant que vice-président que René critique l'emploi du temps.

C'est Laurence et non la présidente qui demande pourquoi on doit faire un compte rendu.

La responsable bibliothèque, Anne-Lise, intervient sur le fonctionnement non sur le fond (pourquoi un compte rendu ?). Est-ce à Nicolas, responsable des fiches, de les ranger ou pas ? Et quand le responsable utilise lui-même les fiches ?... Ce repérage, même non dit, des statuts et des rôles, permet semble-t-il à Jean-Claude, d'agir, sans trop se soucier d'a-priori, de principes sacrés inhibiteurs ; c'est a posteriori qu'il se préoccupe (au besoin avec un groupe de copains) de qu'est-ce qui s'est passé ? Pourquoi ça s'est passé ? Qui a parlé ?



Bibliographie. — Le conseil de coopé qui donne à tous parole et pouvoir est une institution clé de la classe coopérative. A propos de la présidence, du secrétaire, des rôles et statuts, des métiers ou responsabilités, des rites, des maîtres mots, de la manipulation, de la stratégie, etc., dont on a parlé dans cet exposé, on pourra utilement se reporter aux livres publiés chez Maspéro et vendus à la C.E.L. : *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle* de Vasquez et Oury et *Qui c'est l'conseil ?* de Pochet et Oury.

Coordination du module « Genèse de la coopé » : Jean-Claude COLSON, 12 cité Valcros, 13090 Aix-en-Provence.